



# Code de conduite



INTÉGRITÉ. RESPECT. CONFIANCE. SIMPLICITÉ. RISQUE PARTAGÉ.

# Sommaire

Introduction au Code de Conduite d'ITW .....	3
<b>INTÉGRITÉ</b> .....	4
Nous menons nos activités avec intégrité.....	5
Nous menons nos activités de manière équitable .....	6
<b>RESPECT</b> .....	7
Nous respectons nos collègues.....	8
Nous respectons notre environnement .....	9
Nous respectons les droits de l'homme .....	10
<b>CONFIANCE</b> .....	11
Nous travaillons dans les meilleurs intérêts d'ITW .....	12
Nous protégeons les actifs d'ITW.....	14
Nous protégeons les informations confidentielles .....	15
<b>S'exprimer</b> .....	17
<b>Certification</b> .....	18



## Un message de Christophe A. O'Herlihy

Cher collègue ITW :

Tout au long de notre histoire, la culture unique de notre entreprise a représenté la pierre angulaire de notre modèle d'entreprise et de notre avantage concurrentiel. Au cœur de notre culture se trouve notre engagement indéfectible envers l'intégrité et des normes éthiques élevées. Indépendamment de notre rôle, de notre département ou de notre lieu de travail, il nous incombe de respecter ces normes dans toutes nos interactions et nos relations avec les membres de l'équipe ITW, les clients, les fournisseurs et les parties prenantes.

Je vous encourage à vous familiariser avec le contenu du Code de conduite. Je vous invite à poser des questions, à exprimer vos préoccupations ou à signaler immédiatement toute violation présumée à votre superviseur ou directement via la ligne d'assistance ITW ([itwhelpline.ethicspoint.com](http://itwhelpline.ethicspoint.com)).

Merci pour votre dévouement à défendre nos valeurs fondamentales d'intégrité, de respect, de confiance, de risque partagé et de simplicité, et pour tout ce que vous faites au quotidien pour aider ITW à atteindre son plein potentiel.

Sincères salutations,

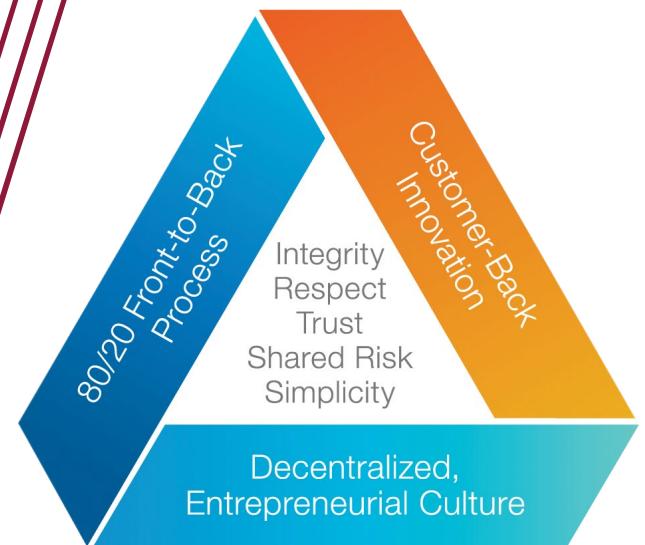
A handwritten signature in black ink that reads "Christopher A. O'Herlihy". The signature is fluid and cursive, with a distinct "C" at the beginning.

Christopher A. O'Herlihy

President & Chief Executive Officer

# INTRODUCTION AU CODE DE CONDUITE D'ITW

Depuis 1912, ITW s'est forgée une réputation d'honnêteté, d'intégrité et d'équité. Soutenus par un engagement indéfectible de la haute direction et une surveillance dévolue du Conseil d'administration, nous menons nos activités avec un engagement manifeste à respecter les normes les plus exigeantes de déontologie, chaque jour et partout au sein de l'entreprise. Cette volonté d'engagement est soulignée par des politiques et pratiques liées à des relations d'affaires équitables, éthiques et honnêtes, à une gouvernance solide et au respect de la conformité aux lois en vigueur, tout en faisant preuve de respect pour les droits de la personne chez ITW et à travers l'ensemble de notre chaîne logistique. Les valeurs fondamentales d'ITW, à savoir l'intégrité, le respect, la confiance, la simplicité et le risque partagé, constituent le fondement de notre Code de Conduite. Ce Code est fondamental pour la conduite de nos affaires et décrit la norme de conduite attendue régissant l'ensemble des collègues, réalisateurs, activités et filiales d'ITW dans le monde. Notre Code de Conduite relatif aux fournisseurs applique à nos fournisseurs tous les aspects pertinents du Code de Conduite d'ITW.



INTÉGRITÉ  
RESPECT  
CONFIANCE





## Nous menons nos activités avec intégrité

### Nous ne tolérons pas les pots-de-vin ou la corruption

Travailler avec intégrité signifie que nous n'obtenons ou ne conservons jamais d'affaires grâce à des moyens contraires à l'éthique, tels que les pots-de-vin, les ristournes ou d'autres versements frauduleux. Il est illégal d'offrir, de promettre, de donner ou d'accepter tout chose de valeur pour influencer indûment une décision commerciale. Les pots-de-vin prennent de nombreuses formes et ne sont pas toujours évidents à repérer. Un cadeau ou une faveur, une offre d'embauche ou de voyage, une contribution caritative ou politique - tous ces éléments peuvent être considérés comme des pots-de-vin s'ils sont proposés pour influencer le comportement.

[Politique anti-corruption](#)

### Nous ne faisons pas de versements ou de cadeaux inappropriés

Il est important que les précieuses relations que nous avons établies avec nos collègues, clients, fournisseurs et autres parties prenantes restent éthiques et ne soient pas influencées par la réalisation de versements inappropriés. Les versements, qui peuvent inclure des cadeaux, des repas et des divertissements, doivent avoir une valeur minimale, être peu fréquents, ne pas être somptueux ou extravagants et soutenir un objectif professionnel légitime. S'ils sont destinés ou même raisonnablement interprétés comme une récompense ou un encouragement pour une faveur ou un traitement préférentiel, ils ne sont jamais acceptables. [Politique anti-corruption](#)

### Nous tenons des livres et des registres exacts

La tenue de registres et la production de rapports précis nous aident à saisir nos obligations légales et sont essentielles à nos activités commerciales. Le maintien de l'intégrité financière se reflète également sur notre réputation et notre crédibilité. Assurez-vous de suivre les contrôles et les procédures internes afin que nous puissions créer et maintenir des livres et des registres financiers exacts. [Politiques et ressources en matière de contrôles](#)

### Nous respectons les lois du commerce international

Nous nous engageons à mener nos activités conformément à toutes les lois et restrictions commerciales imposées par les pays dans lesquels nous faisons des affaires. Nous attendons de nos collègues impliqués dans des transactions de vente ou d'achat qui traversent les frontières internationales, y compris dans des transferts interentreprises, qu'ils respectent les lois applicables qui réglementent les importations et les activités douanières, les exportations et les contrôles des exportations, les embargos commerciaux et les sanctions économiques, ainsi que les boycotts. [Politique/Ressources en matière de conformité commerciale](#)



Nous menons nos activités de manière équitable

### Nous pratiquons une concurrence loyale

Nous nous engageons à pratiquer une concurrence commerciale loyale et honnête. Nous respectons pleinement toutes les lois antitrust et sur la concurrence applicables, qui encouragent la concurrence loyale et protègent contre les pratiques commerciales déloyales, notamment la fixation des prix, l'accord avec un concurrent pour répartir les clients ou les territoires, ou la manipulation d'un processus d'appel d'offres. Notre avantage concurrentiel repose sur le modèle commercial exclusif d'ITW, et non sur des pratiques déloyales ou anticoncurrentielles. Contactez le service juridique si vous avez besoin de conseils sur les lois antitrust ou de concurrence loyale qui s'appliquent à votre société. [Ressources en matière de concurrence](#)

### Nous agissons avec intégrité dans nos négociations avec nos clients, fournisseurs et autres partenaires commerciaux

Nous croyons en des pratiques commerciales justes, éthiques et honnêtes. Nous sommes censés agir avec intégrité, et nos valeurs nous obligent à traiter de manière équitable nos fournisseurs, nos clients et autres partenaires commerciaux et concurrents. Nous traitons les autres personnes de manière équitable en refusant de nous livrer à la manipulation, à la dissimulation, à la déformation de faits importants ou à d'autres actions qui tirent injustement profit des autres, compromettent notre intégrité, nuisent à notre réputation et peuvent nous exposer à une responsabilité juridique.

INTÉGRITÉ  
RESPECT  
CONFIANCE





## Nous respectons nos collègues

### Nous interdisons la discrimination, le harcèlement et les représailles

Nous respectons les personnes de toutes origines et reconnaissions le pouvoir d'une main-d'œuvre diversifiée et inclusive. Nous sommes attachés à l'égalité des chances et au traitement équitable de tous nos collègues et candidats. Nous ne pratiquons pas la discrimination ou le harcèlement à l'encontre de collègues, de candidats ou de partenaires commerciaux en raison de la race, de la couleur, du sexe, de la religion, de l'origine nationale, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, des informations génétiques, du statut de vétéran ou de toute autre base interdite par la loi applicable. Nous n'exerçons jamais de représailles à l'encontre d'une personne qui dépose de bonne foi une plainte pour discrimination ou pour harcèlement, qui signale une violation ou une violation présumée de notre Code de Conduite ou de nos valeurs, ou qui participe de bonne foi à une enquête.

### Nous protégeons la sécurité et le bien-être sur le lieu de travail

Nous nous engageons à maintenir un lieu de travail sûr et sécuritaire pour nos collègues, nos partenaires commerciaux et les visiteurs de nos établissements commerciaux. Nous ne tolérons jamais la violence, les menaces ou l'intimidation physique dans nos installations. Nous nous efforçons d'encourager une culture de la sécurité proactive qui repose sur la philosophie selon laquelle tout accident peut être évité, dans un objectif commun de zéro accident. [Politique de sécurité](#)

### Nous respectons les lois en matière d'emploi

Nous sommes tenus de respecter toutes les lois applicables en matière d'emploi, y compris celles qui régissent le paiement des salaires et la compensation des heures travaillées, telles que les lois sur le salaire minimum et les heures supplémentaires. Nous nous engageons à fournir des structures salariales compétitives pour tous les employés dans le monde entier et nous maintenons des pratiques de travail équitables. Nous reconnaissions que nos collègues ont le droit à la liberté d'association et le droit de décider de négocier collectivement. En outre, nous ne devons pas traiter avec des fournisseurs qui pourraient à notre avis violer les lois qui leur sont applicables.



## Nous respectons notre environnement

### Nous respectons les lois relatives à l'environnement

Nous nous engageons à mener nos affaires d'une manière qui démontre notre conformité aux lois relatives à l'environnement et notre dévouement à la durabilité environnementale mondiale, y compris l'approvisionnement en matières premières et le traitement et l'élimination des matières toxiques. Nous mesurons, gérons et travaillons en permanence à la réduction de notre empreinte environnementale et nous nous associons à des fournisseurs clés pour utiliser les ressources de manière responsable. Nous devons tous œuvrer pour respecter les lois sur l'environnement, connaître les lois et les procédures internes applicables et signaler les violations présumées. [Politique environnementale et de développement durable](#)





## Nous respectons les droits de l'homme

### Nous respectons les droits de l'homme

Nous nous engageons à respecter les lois sur les droits de l'homme, y compris celles contre l'esclavage, la traite des êtres humains et le travail des enfants. Cet engagement s'applique à l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, à tous les collègues et sites d'ITW dans le monde entier et à tous ceux qui peuvent agir pour notre compte. [Politique des droits de l'homme](#)



INTÉGRITÉ  
RESPECT  
CONFiance





## Nous travaillons dans les meilleurs intérêts d'ITW

### Nous travaillons dans les meilleurs intérêts d'ITW

Les employés et les administrateurs doivent éviter toute activité susceptible de créer un conflit d'intérêts réel ou perçu. Il existe un conflit d'intérêts lorsque l'intérêt personnel d'une personne interfère de quelque manière que ce soit - ou semble même interférer - avec les intérêts d'ITW. Une situation de conflit peut survenir lorsqu'un employé ou un administrateur prend des mesures ou a des intérêts qui peuvent rendre difficile la réalisation objective ou efficace de son travail. Des conflits d'intérêts se produisent également lorsqu'un employé ou un directeur, ou un membre de sa famille, reçoit des avantages personnels en raison de son poste chez ITW. L'octroi de prêts à de telles personnes ou le fait de garantir leurs obligations si elles ne parviennent pas à assumer leurs propres responsabilités est particulièrement préoccupant. Nous devons nous efforcer d'éviter les situations où une décision pourrait être ou sembler être influencée par les intérêts personnels de chacun. De nombreux conflits potentiels peuvent être résolus s'ils sont divulgués et gérés d'une manière appropriée. Demandez à votre responsable ou au service juridique si vous avez besoin de conseils.

### Recevoir des cadeaux

Un conflit d'intérêts, ou la perception d'un conflit, peut survenir lorsque vous ou un membre de votre famille recevez un paiement ou un cadeau d'une valeur supérieure à un montant minimal de la part d'un fournisseur, d'un client, d'un concurrent ou d'un fonctionnaire. Les exemples de paiements irréguliers peuvent inclure les pots-de-vin, les dessous-de-table, les cadeaux et les paiements pour des biens ou des services qui ne sont pas reçus ou dont le prix est supérieur à ce qui est raisonnablement nécessaire. [Politique anti-corruption](#)

### Opportunités d'affaires

Nous ne sommes pas autorisés à nous appropier des opportunités commerciales qui appartiennent à ITW ou qui sont découvertes dans le cadre de notre travail, à utiliser les biens, les informations, les fonds, les équipements ou nos postes dans la société à des fins de gain personnel inapproprié, et à créer une situation concurrentiel pour ITW. Nous avons le devoir envers ITW de faire avancer les intérêts commerciaux d'ITW lorsque l'occasion de le faire se présente.

### Investissements

Il existe un conflit d'intérêts lorsque des investissements financiers ou d'autres intérêts personnels risquent d'interférer avec notre capacité à prendre une décision impartiale au nom d'ITW. Un conflit d'intérêts peut inclure le fait qu'un employé ou un directeur ait un intérêt financier ou d'un autre type chez un fournisseur, un client ou un concurrent, que ce soit directement ou indirectement par le biais d'un membre de sa famille. (Les investissements inférieurs à 1 % des titres en circulation d'une société publique ne sont pas considérés comme des conflits) Demandez à votre responsable ou au service juridique si vous avez besoin de conseils.



## Emploi à l'extérieur

Nous devons tous déployer nos meilleurs efforts, sans laisser des postes à l'extérieur ou des intérêts commerciaux interférer avec nos performances ou nos responsabilités chez ITW. Nous n'acceptons pas de postes à l'extérieur ou ne poursuivons pas d'opportunités qui entrent en concurrence avec ITW, et nous évitons les comportements qui risquent de nuire à l'activité ou à la réputation d'ITW. Nous sommes censés éviter de travailler sur le temps de la société ou d'utiliser les ressources de la société pour des intérêts extérieurs.

## Contributions politiques

Les contributions aux candidats à des fonctions publiques et à des causes sont régies par des restrictions juridiques différentes dans le monde entier. Aux États-Unis et dans certains autres pays, les employés et les directeurs ne peuvent faire que des contributions politiques personnelles.

## Membres de la famille et relations personnelles étroites

Des conflits d'intérêts peuvent survenir lorsque nos relations personnelles étroites interfèrent - ou semblent interférer - avec notre capacité à prendre des décisions au nom d'ITW. Nous sommes censés éviter les relations amoureuses et familiales qui pourraient affecter notre objectivité en tant que superviseurs et responsables, et qui pourraient influencer - ou sembler influencer - les décisions relatives à l'emploi (comme l'embauche et la promotion). Nous devons également veiller à la transparence et à l'indépendance lorsque nous envisageons des amis ou des parents comme des prestataires de services potentiels pour ITW. Demandez à votre responsable ou au service RH si vous avez besoin de conseils.





## Nous protégeons les actifs d'ITW

### Nous protégeons les actifs d'ITW

Au cours de sa longue histoire, ITW a développé divers actifs, tels que des actifs financiers, des actifs physiques (installations, équipements, ordinateurs et autres biens), des actifs incorporels (réputation, inventions, propriété intellectuelle) et des actifs informationnels (données relatives aux affaires). Nous partageons tous la responsabilité d'être un bon régisseur de ces actifs, de garantir leur utilisation efficace et de les protéger contre la perte, la divulgation ou l'utilisation abusive. Tous ces actifs doivent être utilisés uniquement à des fins commerciales légitimes.





## Nous protégeons les informations confidentielles

### Nous protégeons les informations confidentielles d'ITW

Nous devons protéger les informations confidentielles apprises chez ITW ou qui nous sont confiées par ITW, nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires commerciaux. Les informations confidentielles ne peuvent être utilisées et divulguées qu'avec l'autorisation d'ITW. Les informations confidentielles comprennent toutes les informations commerciales exclusives d'ITW ou confiées à ITW par ses clients, fournisseurs et autres partenaires commerciaux qui ne sont généralement pas connues du public, et elles peuvent être sous forme papier, électronique ou verbale. Des exemples incluent, mais ne sont pas limités à :

- Listes de clients et de fournisseurs, tarification, marges, plans et stratégie marketing et métier, savoir-faire technique, formules, processus, conceptions, développement du leadership et des talents ;
- Le processus 80/20 Front-to-Back d'ITW et d'autres informations sur les secrets commerciaux, y compris les playbooks 80/20 Front-to-Back, les outils, les études de cas, le matériel de coaching divisionnaire, le matériel spécifique à un segment, le matériel de formation en classe et le produit du travail ;
- Les informations générées ou utilisées dans le cadre de votre travail ou des activités d'ITW concernant les activités actuelles ou prévues d'ITW, y compris les fournisseurs ou les clients actuels ou potentiels ; et
- Autres informations commerciales exclusives qui pourraient fournir un avantage économique ou concurrentiel à ITW, ses clients ou fournisseurs, ou un désavantage économique ou concurrentiel pour eux si elles sont divulguées.

Ces obligations de protection des informations confidentielles se poursuivent après la fin de votre emploi chez ITW. En outre, lorsque vous quittez ITW, vous devez restituer ou détruire toutes les informations confidentielles en votre possession, sous votre garde ou sous votre contrôle.



## **Nous protégeons les secrets commerciaux d'ITW, y compris le processus 80/20 Front-to-Back d'ITW**

La propriété intellectuelle d'ITW, notamment le processus 80/20 Front-to-Back d'ITW et d'autres secrets commerciaux, est essentielle à notre réussite et contribue à maintenir notre avantage concurrentiel. Nous ne devons jamais partager ces informations en dehors d'ITW, et nous devons prendre des mesures raisonnables pour les protéger contre toute divulgation non autorisée ou toute utilisation abusive. En plus de la protection de nos propres actifs et de nos informations, nous respectons les droits de propriété intellectuelle d'autrui, y compris leurs brevets, marques et droits d'auteur en vigueur.

## **Nous ne partageons pas d'informations privilégiées et ne pratiquons pas le délit d'initié**

La loi nous interdit de divulguer indûment des informations importantes non connues du public sur ITW ou toute autre société publique. Nous ne pouvons jamais utiliser ou partager des informations privilégiées sur ITW ou toute autre société dans le but de négocier en bourse, et nous ne pouvons jamais conseiller à d'autres personnes de négocier sur la base d'informations privilégiées. Toutes ces informations non publiques doivent rester strictement confidentielles. [politique en matière de délit d'initié](#)

## **Nous protégeons les informations personnelles**

Nous nous conformons à toutes les lois applicables en matière de protection des données et de confidentialité, y compris la protection des informations des collègues, des clients et des partenaires commerciaux. Nous ne divulguons des informations personnelles que dans un but légitime et lorsque la loi nous autorise à le faire. Chacun de nous est tenu de garantir la sécurité des informations personnelles, notamment en sachant combien de temps nous les conservons et en les éliminant lorsqu'elles ne sont plus nécessaires. [Politique et ressources en matière de confidentialité des données](#).



# Integrity Trust Respect

S'exprimer

***Nous vous encourageons à poser toute question, à exprimer vos préoccupations ou à signaler toute violation ou suspicion de violation de notre Code de Conduite ou des lois applicables.***

Vous pouvez vous adresser à votre supérieur hiérarchique, à votre représentant des RH ou à un membre de votre équipe de direction locale. Si vous ne vous sentez pas à l'aise à l'idée de leur parler, vous pouvez contacter l'équipe conformité d'ITW à l'adresse [compliance@ITW.com](mailto:compliance@ITW.com). Vous pouvez également accéder à la ligne d'assistance confidentielle ITW ([itwhelpline.ethicspoint.com](mailto:itwhelpline.ethicspoint.com)) pour faire un signalement ou accéder à des numéros gratuits pour parler au téléphone à un représentant tiers. Bien que vous puissiez faire un signalement anonyme dans les pays qui le permettent, nous vous encourageons à vous identifier. Lorsque nous disposons de davantage d'informations, nous sommes mieux à même de mener une enquête approfondie et de trouver la solution la plus appropriée. Nous garderons votre identité confidentielle dans la mesure du possible.

**Pas de représailles en cas de signalement** : ITW ne tolérera pas de représailles contre quiconque exprime de bonne foi une préoccupation ou signale une infraction soupçonnée. Les représailles constituent une faute grave qui entraînera une action disciplinaire pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat de travail.

**Dérogations** : Des dérogations au Code de Conduite d'ITW pour les cadres supérieurs ou les directeurs ne peuvent être accordées que par le Conseil d'administration d'ITW ou par un comité du Conseil.



Illinois Tool Works Inc.  
155 Harlem Avenue  
Glenview, Illinois 60025

[www.itw.com](http://www.itw.com)